

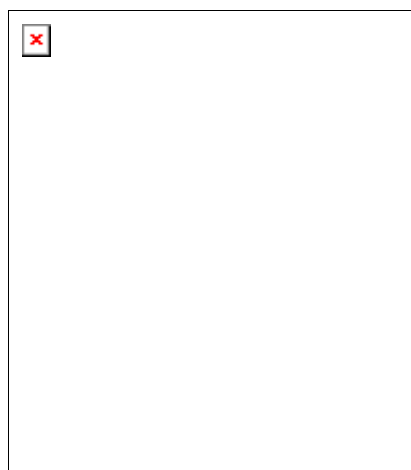
D.E.A 124

Séminaire : Philosophie, Ethique et Management

Enseignant responsable : M. Yvon Pescqueux

Elaboré par : Mohamed Khaled GHOZZI

Année universitaire 2001/2002



Présentation de l'auteur

Diplômes

- Brandeis University, B.A., 1956
- Cambridge University (Fulbright Fellowship), 1956-57
- Harvard University, Ph.D., 1961

Expérience Académique

- Princeton University, 1962- 66 *Source : ascusd.edu/video/Walzer*
- Harvard University, 1966-80

Domaines de Recherche

- L'histoire de la pensée politique moderne
- Problème de la philosophie politique moderne
- Les moyens et les objectifs des guerres justes
- Problèmes de la pensée sociale.

- La théorie politique du nationalisme

Emploi Actuel

- Depuis 1980, Permanent Faculty Member, Institute for Advanced Study

Autre activités

- Editor, *Dissent*
- Member, Editorial Board, *Philosophy and Public Affairs*, *Political Theory*
- Contributing Editor, *The New Republic*
- Member, Board of Governors, Hebrew University
- Member, Board of Trustees, Brandeis University, 1983-88

Bibliographie

Ouvrages

- ***The Revolution of the Saints: A Study in the Origins of Radical Politics*** (Harvard University Press, 1965); translations: French, Italian.
- ***Obligations: Essays on Disobedience, War and Citizenship*** (Harvard University Press, 1970); translations: Spanish, Portuguese, Japanese
- ***Political Action*** (Quadrangle Books, 1971)
- ***Regicide and Revolution*** (Cambridge University Press, 1974); translation: French; new ed. Columbia University Press, 1993
- ***Just and Unjust Wars*** (Basic Books, 1977, second edition, 1992); translations: Hebrew, Spanish, Italian, German, French
- ***Radical Principles*** (Basic Books, 1977).
- ***Spheres of Justice*** (Basic Books, 1983); translations: Italian, German, Swedish, French, Spanish; forthcoming in Japanese.
- ***Exodus and Revolution*** (Basic Books, 1985); translations: French, German, Italian, Japanese, Hebrew.
- ***Interpretation and Social Criticism*** (Harvard University Press, 1987); translations: French, German, Italian, Japanese, Spanish.
- ***The Company of Critics*** (Basic Books, 1988); translations: Italian, German, French, Spanish, Lithuanian; forthcoming in Russian.
- ***Civil Society and American Democracy*** (Rotbuch Verlag, 1992, selected essays--in German)
- ***Thick and Thin: Moral Argument at Home and Abroad*** (Notre Dame Press, 1994); translations: Italian, German, Spanish; forthcoming in French.
- ***Pluralism, Justice and Equality***, with David Miller (Oxford University Press, 1995).
- ***On Toleration*** (Yale University Press, 1997). Translations in French, German, Italian, Spanish, Portuguese, Dutch, Swedish, Estonian, Greek, Turkish, Hebrew; forthcoming in Polish, Lithuanian, Turkish.
- ***Arguments from the Left*** (Atlas, 1997, selected essays--in Swedish).
- ***Pluralism and Democracy*** (Editions Esprit, 1997, selected essays--in French).
- ***Reason, Politics, and Passion*** (Fischer Taschenbuch Verlag, 1999-The Horkheimer Lectures, in German).

Quelques Articles sélectionnés

- "Political Action: The Problem of Dirty Hands," *Philosophy and Public Affairs*, 1973.

- "In Defense of Equality," *Dissent*, 1973
- Civility and Civil Virtue in Contemporary America," *Social Research* 1974,
- "A Theory of Revolution," *Marxist Perspectives*, 1979
- "Political Decision-Making and Political Education," *Political Theory and Political Education* (Princeton University Press, 1980).
- "The Moral Standing of States," *Philosophy and Public Affairs*, 1980
- Citizenship," in *Political Innovation and Conceptual Change* (Cambridge University Press, 1989).
- "A Critique of Philosophical Conversation," *The Philosophical Forum*, 1989.
- "What Does It Mean to Be an American?" *Social Research*. 1990
- "The Communitarian Critique of Liberalism," *Political Theory*, 1990.

Introduction

La Tolérance, en tant qu'une notion peu définie et considérée comme un minimum, un préalable à la communauté humaine au sein des sociétés ; M. Walzer essaye dans ce livre d'avancer des conditions à son maintien et les manières dont elle se doit s'exercer, en d'autres termes il estimait que l'importance de cette notion nous mène à réfléchir à ses modes de manifestations et surtout aux conditions de sa pérennité.

Pour ce faire, Walzer pose des postulats préalables et essaye à partir des données historiques et actuelles de répondre à la problématique sus citée.

Les postulats

- La tolérance est différente de la défense des différences. En fait :

Nécessité

Différence Tolérance

Pas d'influence

- Non-opposition entre tolérance et unicité, rigidité de l'ordre politique(Au contraire de l'approche qui postule que la tolérance ne passe que par un laxisme ou une pluralité des régimes)
- Relativisme : L'examen de la tolérance ne se fait que dans le cadre d'un contexte social, historique particulier (Au contraire de l'universalité des principes et de l'ordonnement politique)
- La philosophie doit s'appuyer sur la réalité historique
- La tolérance n'est pas une position politique mais des relations interpersonnelles au sein de la société

Méthodologie

Dans ce livre, Walzer ne propose pas un discours philosophique systématique et ordinaire à savoir une situation originale, description des conditions du discours idéal. Mais il essaye de débattre, de négocier et de discuter les conditions et la formalité de toute morale prise

comme postulats par le discours philosophique " ordinaire "

En effet, M.Walzer a tenté de générer des significations et des perceptions évolutives des situations sans promettre un discours idéal (Différents régimes de tolérance qu'on peut les faire évoluer et dont l'évolution dépend de données instables)

Résumé

Avant de commencer une étude sur la tolérance, il faut au préalable essayer de définir le terme, en effet, selon Walzer, il s'agit de la coexistence spécifique, précisément rendue possible entre des groupes relevant d'histoires, de cultures et d'identités différentes.

Cette situation est une donnée d'un environnement moral donc toute infraction à cette donnée doit être justifiée et prouvée

D'un autre coté, la tolérance ne peut être définie par un seul et unique modèle mais elle peut se manifester au sein de plusieurs modèles dont les principes son différents. Ainsi la tolérance ou la non tolérance n'est pas due au modèle, en tant que tel, mais plutôt à la capacité du modèle à faire régner la tolérance (application concret de la tolérance) cette réalité ne peut être cernée que si elle est vécue. De ce fait on ne peut pas se fier aux médias pour avancer des jugements sur l'efficacité d'un modèle ou d'un autre.

I-Attitudes personnelles et formations politiques

Au cours de cette analyse, l'auteur exclue les assidents et les excentriques dans la mesure où ils ne sont pas raliés sous la bannière d'une association ou d'un groupe qui revendique leurs valeurs. D'autre part, cette analyse ne tient pas compte de parties qui font partie de l'artifice d'un mode ou d'un régime politique donné (par exemple l'existence des parties d'opposition dans un système démocratique).

Le cadre de la différence étant celui de la culture, de religion et de mode de vie qui ne font pas partie des règles de fonctionnement du régime ni sont dictés par une nécessité intrinsèque.

La tolérance peut revêtir les formes suivantes :

*tolérance religieuse du XV et du XVI siècle qui est due à l'épuisement de la machine de guerre et permettait une période de paix

*Un regard bienveillant : Indifférence à la différence

*Stoïcisme moral : Liberté d'action des autres ;

* Ouverture(curiosité et respect) → adhésion volontaire au respect de la différence

Ces formes de tolérance diffèrent d'un type esthétique (la différence est une richesse et diversité de la création divine) d'un type fonctionnel (développement harmonieux des Hommes)

In fine, on peut considérer que même ceux qui éprouvent de difficultés à approuver une différence sont tolérants tant qu'ils coexistent avec altérité.

La question qui se pose dans ce cadre est **jusqu'où peut-on tolérer les différences**

En effet, certaines personnes, malgré leur croyance au pluralisme, ont des difficultés à reconnaître certaines pratiques différentes dans la mesure où l'expression de ces différences constituent pour eux un danger et une concurrence à leur culture

On peut avancer de l'histoire et de la réalité des sociétés humaines cinq types de tolérance

II-Cinq régimes de Tolérance

1)Les empires multinationaux : Persique, Egyptienne et Romaine

Il s'agit de groupes, de communautés qui n'avaient pas de choix que de coexister vu la réglementation de leur relation par un ordre général assurant une égalité (les relations interpersonnelles sont issues d'un ordre politique et non pas de convictions personnelles) au vu de maintenir la stabilité et de pallier les tentatives de division ce qui a constitué un cadre propice de tolérance

Le lieu de la tolérance est toujours neutre, cet environnement est bien limité par des frontières culturelles, religieuses, qui une fois dépassées la tolérance disparaîtra.

Dans le cadre de ces empires, la tolérance est basée sur la force et l'équité du pouvoir, en effet, bien que les populations soient différentes sur les plans culturels, religieux ils essayent d'élargir leurs acquis(culture, savoir,..) Ce qui permettait d'influencer les spécificités de chaque groupe par ce qui avait appris de l'autre.

Au sein de ces régimes la tolérance des spécificités est celle de chaque groupe et non pas celle des personnes, en effet, la coexistence communautaire est celle qui génère la coexistence entre les individus.

Cependant, ces régimes multinationaux avaient connu un déclin vu leur conception de l'autonomie qui ne couvre pas une dépendance des groupes (conception moderne de la souveraineté) ; En effet, il s'agit des bases idéologiques des empires multinationaux qui ne s'accommodaient plus aux nouvelles données des différences puisqu'il octroyaient une sorte d'administration locale aux minorités mais qui sont plutôt représentatifs de l'Etat central.

L'idéologie nationaliste contredit les attentes des minorités présentes qui se trouvent dépourvus de toute tolérance quant à leurs spécificités → L'apparition de la notion de souveraineté et celle de nations et par suite la société internationale en tant qu'un cadre de tolérance universel.

2) La société internationale

Ce cadre de tolérance n'est établi que par le respect mutuel des souverainetés des pays qui, à l'instar de la tolérance des différences, peut être issue de la résignation, indifférence, sentiments stoïques enthousiastes mais aussi par le coût de non-respect de cette souveraineté. Cette dissonance entre la résignation des différences du voisin et l'incapacité d'agir sur cette différence serait réduite par l'action diplomatique, cette action part de l'idée de reconnaissance de l'indépendance politique du pays voisin. Cependant cette action relève de la plupart de temps de ce qu'on appelle la " représentation diplomatique " qui est une formalité routinière plus qu'une sincère relation de coexistence entre les nations.

3) Les consociations

C'est un régime semblable à celui de l'empire mais qui est assez " risqué " puisqu'il n'est pas muni d'outils de maintien de tolérance usités par l'empire à savoir le pouvoir bureaucratique rigide et centralisant.

Il s'agit d'une coexistence entre deux ou trois nations qui ont déjà vécu ensemble ou unies sous un ancien régime multinational à l'instar du chypre, Bosnie, Suisse, Liban.

IL s'agit d'une coopération qui est librement débattue (selon un rapport de force démographique, économique, soutien politique extérieur) par les communautés et qui aboutit à une constitution et une répartition du pouvoir et des charges politiques.

Toute modification des conditions de cet accord met en péril la stabilité de la consociation

4) Les Etats nations

Il s'agit d'un groupe dominant qui va organiser une vie commune selon son héritage culturel, religieux...

Cet Etat, à la différence de la conception neutre des empires multinationaux est l'issue d'une ambition des groupes nationaux à ériger en Etat et qui nourrissent une volonté de renforcer cet Etat par des expansions, un renforcement des institutions intérieures (économique, militaire, politique..)

Dans tout Etat nation du monde ; on trouve des minorités différentes de la nation dominante. La question étant de savoir dans quelle mesure l'Etat nation tolère l'existence de ses minorités ?

Il ne faut pas nier le fait que pendant les derniers siècles avec la multiplication du nombre de ses Etats nations, le problème des minorités se pose entant qu'un étalon de tolérance du régime des Etats nations.

Tout d'abord, il faut reconnaître le fait que toute les minorités ne doivent pas dépasser un " sphère " de manœuvre et de latitude, en effet, ils ne doivent pas sortir du cadre de

l'espace collectif privé et pénétrer dans la sphère publique (Voile Islamique à l'intérieur des établissements scolaires publics Français) → L'espace privé étant une condition de tolérance.

IL s'agit de savoir comment définir les composantes fondamentales de cette sphère publique : Contrainte pour tout agissement de minorités et pilier de l'unité nationale.

La langue en constitue une, en effet, la nation exige une l'utilisation de la langue nationale en tant qu'un moyen de communication officielle. Cependant le poids démographique régional de certaines minorités peut compromettre la pureté ou l'unicité de la langue nationale.

D'un autre côté, dans le cadre de l'Etat nation on peut présumer que les droits des minorités sont plus contrôlés dans l'Etat nation que dans le cadre de l'empire multinationale, de plus il y a un certain ordre imposé à ces minorités à faire appliquer sur le plan interne, en effet dès qu'ils sont considérées en tant que des associations volontaires ce qui affaiblit le pouvoir persuasif des ces groupes sur leurs adhérents ce qui risque de diluer leurs spécificités souvent pas la religion, en effet, les communautés religieuses montrent souvent une résistance farouche et se transforment en association et lieux de cultes opaques.

Quant aux minorités nationales (englués dans une nation différente de la sienne par le fait qu'ils se trouvent pris de leurs nations mères sur des zones frontalières et dont ils sont les habitants originaux (Hongrois en Roumanie, Albans à Kosovo, en Grèce, Bulgarie...)), la tâche est nettement plus difficile car ils constituent souvent un prolongement du danger du voisin

Enfin, pour les Etats nations les agissements des minorités ne doivent pas dépasser le cadre réglementaire ou constituer un danger ou une apparenté du danger .

5) La société d'immigration :

Ce sont des sociétés qui contiennent des groupes qui avaient abandonné leurs nations pour différentes raisons.

Du fait que ces groupes suivaient autres, ils constituaient un Etat neutre par rapport à ces groupes, mais elles s'est référée plutôt aux premiers immigrés qui ont souvent un poids politique, démographique historique et économique plus important (Espagnols en Argentine, Mexique ; Portugais au Brésil et Britannique aux Etats Unis)

Dans le cadre de ces sociétés, aucun groupe n'a la possibilité de faire prévaloir son identité nationale (le cas américain constitue toujours un contre exemple).Ce qui constitue un environnement propice pour faire ériger des groupes différents de nouveaux adhérents à la politique dominante.

Cependant, pour certains groupes, la possibilité d'établir une liaison avec la dominance politique de l'Etat peut être tolérée tout en restant dans le cadre économique et culturel.

Le trait- d'union instaure une nouvelle culture, de nouveaux profils qui se sont émergés sur le plan politique (John Kennedy Ireland, Cumio Italie)

Ainsi, dans le cadre de multiculturalisme, il faut un équilibrage de l'Etat et un appui pour les minorités qui n'ont pas assez de puissance afin de faire préserver leurs caractéristiques

(l'objectif étant de trouver un compromis de ces différences sans porter atteinte aux lignes rouges de culture et de religion)

Cependant, ils existent des cas d'Etats qui sont complexes à être classés dans les régimes de tolérance exposés.

Quelles sont les spécificités de ces cas ainsi que leurs divergences par rapport aux régimes standards ?

III-Les cas Complexes

Ces cas sont au nombre de trois , il s'agit de la France , Israël et le Canada.

La France

C'est à la fois un Etat nation et puis avec les flux d'immigrants, elle devient une société d'immigration.

Pour la France, les immigrants n'avaient pour but que de trouver un bien être et un soutien mutuel dans le cadre d'un environnement politique et culturel Français. Ainsi la société française est non pluraliste et elle n'est pas tenue de l'être d'ailleurs.

Ce paradoxe (l'absence du concept de multiculturalisme et la présence des groupes ethniques et religieux différents) est expliqué par la nature du régime français dont le principe étant la République et la notion de citoyenneté.

Cette théorie politique dédiée aux idées de Rousseau accorde les droits de l'individu (liberté, appartenance à la nation française) et elle ne reconnaît pas qu'ils existent d'autres nations à l'intérieur de cette République. Ainsi chaque immigré a les droits d'un citoyen en tant que tel mais pas des droits publics d'une minorité donnée.

Avec l'immigration des Africains du nord (Juifs et Musulmans), la notion de république avec ses principes d'unicité et d'enseignement et de culture révolutionnaire se trouve en face d'une revendication des groupes d'immigrants des droits publics c'est à dire une forme de multiculturalisme.

Israël

Israël constitue un ensemble différent et plus complexe. Cette complexité peut être analysée au cours des deux périodes de son histoire :

-La Première période (des années trente jusqu'à la guerre de 48): Les groupes sionistes ont essayé de constituer une sorte de consociation entre juifs et Arabes qui n'avait pas pour but de cerner un système de tolérance mais plutôt de partager le pouvoir. Ce projet était cédé pour la création d'un Etat juif sous l'afflux massif d'immigrants.

-La deuxième période (contemporaine) : Etat nation avec une minorité arabe qui se sent exclue (du fait culturel, religieux)

Cependant, la complexité du cas israélien est amplifiée par la différence ethnique de la majorité juive.

Le Canada

Il s'agit d'une société constituée de plusieurs minorités nationales de cultures et d'histoires différentes (Français et aborigènes). Ces groupes veulent préserver leurs vies collectifs et refusent toute sorte de société d'immigration individualiste(comme les Etats Unis) .

Ainsi les Québécois, malgré que leurs modes de vie ne diffèrent pas de celui des autres canadiens tiennent à la langue française. De même les aborigènes ont des formes de mode de vie distinctives. Ce qui nous donne pour le cas canadien une sorte de deux communautés quasi indépendantes.

Ces deux parties ne sont jamais considérées en tant qu'immigrants mais plutôt des colonisateurs(à l'époque de la conquête de l'Amérique ce qui justifie une autonomie des deux communautés)

La question qui se pose est de savoir comment est-il possible d'accorder au Québec un traitement différent de tous les autres (gouvernement propres avec un champ de pouvoir assez étendue).

La réponse à cette question peut être tirée des données historiques(droits accordés de l'empire britannique multi-culturaliste à la religion catholique Romaine) cependant Charles Taylor renvoie plutôt aux différences et à la volonté des peuples de préserver leurs spécificités. En effet les Québécois, malgré le poids important des anglophones, continuent à défendre le français dans un cadre libéral.

Les peuples aborigènes ont plus du mal à faire prévaloir leurs modes de vie vu l'intolérance de leurs systèmes d'organisation interne (Eglises..) . Ce régime interne n'est toléré que dans le cadre d'associations et non pas de communautés (à la différence des Empires qui tolèrent des agissements communautaires).Leur culture est tolérée dans un cadre hypothétique et provisoire(sans aucune garantie de continuité)

Les Aborigènes ont leurs propres instituts mais dans un espace réduit et sont ouverts à l'environnement " Canadien "

La Communauté européenne

IL s'agit d'une forme assez différente d'union d'Etats, d'empires, de consociation...

La question qui se pose est de savoir les formes de tolérance que l'union devrait revêtir.

Les objectifs assignés à l'Union européenne ne peuvent pas être réalisés par de simples alliances politiques, en effet cette Union est conçue au vu d'une parfaite harmonisation économique et sociale.

La charte communautaire combinée à la convention européenne de droits de l'Homme exigeait plus de conformité des dispositions telles que l'égalité des sexes, le droit d'expression qui ont été d'application différente dans chaque pays. Ainsi la communauté européenne exigeait plus de tolérance.

cette tolérance est en quelques sorte imposée par l'adhésion à la communauté, en effet :

-La communauté des régions et des groupes à l'intérieur des Etats en tant que groupes ayant des droits politiques, sociales et économiques légitimes

-La tolérance des immigrants : La polémique d'immigration prend plus d'ampleur avec

l'union européenne qu'au paravent, en effet, les minorités nationales (Danois, Hollandais...) seront confrontées à des nouveaux groupes avec des nouvelles idées à débattre sous la bannière de la tolérance.

Afin de garantir sa pérennité, l'Union européenne doit apporter à tous les Etats membres les avantages (prospérité économique , politique et culturel) et les contraintes (Tolérance) liés au multiculturalisme .

La notion de tolérance ne peut être étudiée isolément à certaines notions pratiques et fondamentales pour l'analyse de la tolérance à travers les cinq régimes (inspirés de l'Histoire et de l'actualité de l'Humanité)

En effet l'appréciation de la tolérance peut s'effectuer par l'étude des bonnes pratiques à travers les régimes exposés.

Les notions pratiques étudiées sont :

- Le pouvoir
- Les classes
- Le genre
- La religion
- L'éducation
- La religion Civile

IV- Etudes de notion pratiques

1-Le pouvoir : pivot des relations de tolérance

La tolérance inspire souvent l'idée d'un acte de pouvoir plus qu'un respect mutuel entre plusieurs groupes, cela n'amène pas à dire que la meilleure façon de tolérer étant de respecter puisque la nature des relations même du pouvoir peuvent s'avérer dans plusieurs cas plus efficaces que le respect.

Si on prend le cas de la société internationale, l'ambiguïté des relations entre les différents groupes constitue une cause de guerres. Cependant, pour la société d'immigration, cette ambiguïté peut être source de stabilité et de pérennité de la tolérance, en effet la tolérance devient dans ce cas la politique la plus raisonnable.

Dans les empires multinationaux, c'est la rigueur de la notion de pouvoir, la rigidité et neutralité de ces systèmes et procédures (bureaucratique) qui garantissent la pérennité de la tolérance. Cependant tout fléchissement de ces procédures face aux pressions régionales

de majorités nationales va faire effondrer tout l'édifice et laisserait les minorités une proie facile aux vengeances des nationalistes qui les voient entant que collaborateurs du régime impérialiste.

La consociation quant à elle est basée par définition sur le respect mutuel, les relations de pouvoir sont issues de négociation et de consensus entre les différents groupes. Ainsi le pouvoir au cadre de ce régime ne doit intervenir qu'au niveau fédéral et non pas au niveau des relations inter-groupes.

L'Etat nation est fondé sur le pouvoir qui est donné à la majorité nationale. Ce pouvoir peut être partagé sous l'égide de la démocratie avec les minorités mais proportionnellement à leur poids dans la société.

Cette situation est plus complexe dans le cadre de la l'immigration qui nécessite une version plus démocratique et plus tolérante.

2-Les Classes

Le parallélisme Classe/Groupe est un facteur générateur d'intolérance qui peut aller jusqu'à la haine.

Cette situation peut se trouver dans le cadre de l'Etat nation où les minorités vivent souvent dans des conditions économiques difficiles, ainsi que dans la société internationale dont les élites interagissent selon les relations de pouvoir :

-Dans les Etats nations la faiblesse politique et économique des minorités est très fréquente, en effet, cette infériorité peut aller jusqu'à une non-reconnaissance surtout pour les Etats-nation héritiers des anciens empires

Aussi, pour les consociations, une communauté culturellement différente peut être économiquement défavorisée et constituait une classe inférieure. Ainsi le fondement de la consociation(le respect mutuel des différences) est frileux face à l'inégalité des classes.

Pour les immigrants, la différence de classes est plus évidente surtout pour les récents immigrants venus de pays pauvres et qui apportent avec eux la misère et n'ont pas par conséquence des ambitions publiques ou sociales et se font eux même attribuer le dernier échelon du système de classes.

Il en découle que la tolérance se trouve en danger dans le cas de congruence classe/groupe, l'intolérance dans ce cas n'est pas matérialisée par l'expulsion, les génocides, ..) Mais par la discrimination et le rejet.

Cette congruence classe/Groupe peut être atténuée par " l'affirmative action " qui consiste à promouvoir et aidé les minorités pour mieux s'intégrer et grimper les échelons des classes sociales.

3-Le Genre

IL s'agit de toute les problématiques liées à l'organisation familiale : Mariage, sexualité,

égalité homme-femme.

Les différentes religions et groupes ethniques ont des spécificités et des avis différents concernant ces problématiques ce qui constituent des points de débats et de critiques entre les différents groupes et les différentes religions.

Pour les empires multinationaux, il s'agit plutôt d'une affaire de liberté individuelle, ce qui n'était pas permis pour les pratiques qui entravent le fonctionnement public(pratiques commerciales dans les marchés..)

L'Etat nation pour sa part, est intolérante aux pratiques et aux coutumes déviantes (Tel que le Sati des Indous)

Les sociétés d'immigration sont en plus bonne position afin de contourner les coutumes déviantes(même si elles ne dépassent pas le cadre domestique) et d'appliquer une seule et unique loi à tous les citoyens puisque chaque communauté constitue une minorité par rapport aux autres.

L'intolérance de certaines pratiques et coutumes par la société d'immigration et l'Etat nation trouve des limites notamment en matière de mutilation des organes génitaux des filles malgré leur interdiction formelle, en effet, il n'y a pas en pratique une volonté de les abolir. Ainsi la tolérance de ces pratiques est dédiée au respect de la diversité culturelle.

Cependant, il ne faut ignorer que cette diversité culturelle (allant jusqu'à tolérer un suicide volontaire ou la mutilation des organes génitaux) est dangereuse dans le cadre d'une société d'immigration ou même un Etat nation où les frontières entre les différents groupes sont mal délimitées voire absents.

Le problème de subordination des femmes peut aussi être invoqué. En effet, il s'agit d'un problème de très grande importance puisque la femme est la première source de transmission de traditions, d'éducation qui constitue une clé d'entrée dans la sphère publique. D'où les enjeux de ces traditions.

4-La religion

Dans les sociétés de nos jours, la liberté de religion est prise en tant qu'une évidence : chacun est libre de se convertir à n'importe quelle religion, croire à ce qu'il veut...

Cependant, cette tolérance était aussi présente mais d'une manière moins atténuée dans le système de " millet ", dans la consociation entre différentes religions ou groupes ethniques.

Le système de tolérance de la liberté religieuse tel qu'il figure de nos jours est emprunté de l'Angleterre en 18^{ème} siècle.

Cependant cette tolérance de religion pour les individus suscite deux problématiques :

-reconnaissance des adeptes d'une religion en tant que groupes et non pas en tant qu'individus.

-La possibilité d'élargir le champ des pratiques religieuses et de les conférer des dimensions sociales.

Ces deux problèmes peuvent être étudiés à travers l'évolution de la tolérance de la

diversité religieuse aux Etats Unis.

L'émergence de la forme actuelle est due à :

- La perte d'influence des chefs religieux
- Plus d'aspiration d'indépendance (inter mariages)

Les deux problématiques sont traitées selon les critères suivants :

- Le degré de visibilité et l'importance du scandale de ces pratiques aux yeux de la majorité.
- L'importance des pratiques pour la survie de la communauté.
- La pression exercée par la majorité religieuse (Chrétiens aux Etats Unis) au vu de préserver le contrôle social
- La sensibilité de la majorité à l'ambiance de liberté créée par cette tolérance.

La tolérance religieuse est assimilable à une intolérance religieuse. En effet, une diversité religieuse ne signifie pas une tolérance des pratiques des individus puisque la religion délimite le champ d'action de ses adeptes.

5-L'éducation

La question était de trouver une manière de faire reproduire la tolérance par le biais de l'éducation.

Certes, chaque enseignement est conçu d'une façon à respecter des paradigmes constitutionnels (Héros, vertus,...) mais il doit aussi tolérer des enseignements des minorités dispensés à l'école publique.

Les empires multinationaux laissaient plus de marges à l'éducation des membres de leurs communautés sous la condition de mettre l'empereur au centre du dispositif éducatif et le considérer en tant qu'un Héros commun.

Pour l'Etat nation, un programme unique et publique est imposable à tous, alors que des enseignements spécifiques aux minorités se font hors l'école publique.

Pour les sociétés d'immigration, on observe plutôt une guerre de programmes (Cas américain)

D'un autre côté, dans le cadre de multiculturalisme, les programmes doivent intégrer des appuis et de soutien aux identités menacées ou dévalorisées.

6-La Religion Civile

Il s'agit de valeurs et des vertus de l'Etat lui-même. Cette religion éprouve généralement de l'intolérance dans le cadre de la société internationale et au niveau interne.

Pour les Etats nations, la peur de la primauté de la laïcité des groupes orthodoxes qui permettrait de légitimer une sorte d'enseignement libéral.

L'exemple Américain constitue un idéal de religion civile. En effet, la laïcité a bien profité de l'incapacité des groupes communautaires à imposer une sorte de religion civile spécifique tirée d'un sentiment d'appartenance ethnique particulier (Le mouvement d'américanisme anti-communiste des années trente)

Jusqu'où peut-on tolérer ?

Tolérer au sein des différents régimes est une condition principale pour la coexistence.

Séparant la politique de la religion (église-Etat) peut amener à un apprentissage de la tolérance.

La démocratie constitue un deuxième degré d'apprentissage de la tolérance via la séparation entre la politique et l'Etat et de pallier ainsi l'intolérance des régimes politiques totalitaires. Par contre, les Etats -nation ne peuvent pas tolérer une saisie de pouvoir des communautés immigrantes ou une minorité mais la tolérance dans ce cas se limite au cadre de l'existence " sectaire " ou individuelle.

V-Actualisé et futur de la tolérance : entre la modernité et la postmodernité

Actualité

Certaines tentatives d'autonomie des minorités sont allées jusqu'au bout.

Dans la mesure où ces tentatives se vouaient à l'échec, l'intolérance à l'égard de ces minorités s'accroît, ce qui leur incite d'avantage à saisir la moindre forme de reconnaissance internationale d'autonomie(auto gouvernement, consociation...)

L'assimilation individuelle et la reconnaissance du groupe constituent ainsi le projet de la politique démocratique moderne.

Deux projets sont envisagés par cette politique :

- Intégration (propre à la démocratie) dans le pouvoir mais ces individus agissent-ils en tant qu'individus ou en tant que membres d'un groupe.
- Séparation : Il s'agit de la tendance actuelle où on assiste à une apparition d'autorités locales, auto gouvernement et sociétés distinctes.

Futur : Postmodernité

L'apparition des brassages d'individus à leurs identités (désormais de plus en plus mal définies) va contribuer au foisonnement des frontières ethniques et religieuses.

Ainsi on va se trouver avec des prochaines générations qui ne sont identifiées qu'à leur propre " moi" Leur association est par conséquent frileuse vu l'absence de normes et de valeurs communes ce qui restreint le champ d'intérêts au cadre individuel.

Il est clair, que dans le cadre d'une telle société on ne peut pas prétendre une manifestation de tolérance.

Actualité et Pertinence de la problématique de Tolérance

Avant d'analyser les apports de cet ouvrage et d'aborder l'actualité de la question de tolérance dans le cadre des nouvelles données actuelles, il fallait signaler tout d'abord les dernières perceptions et études de Walzer sur la question.

En effet, Walzer avait traité ce problème lors d'un colloque traitant de la question de société internationale.

Au cours de ce débat, Walzer a emprunté la même méthodologie, en effet, il a analysé la notion de tolérance à travers des régimes différents d'organisation de la société internationale (7 régimes et non pas cinq).

Walzer parlait de l'échec de la société internationale à faire régner la tolérance (Kosovo, Bosnie, Rouanda....) Et il a essayé de situer un meilleur régime qui pourrait garantir un minimum de liberté et de tolérance mondiale.

Walzer est parti des deux extrémités possibles d'un régime de la société internationale :

-Etat mondial avec un régime centralisateur et bureaucratique (Empire mondial)

-Un régime anarchique.

En analysant les conséquences de chaque régime et en se déplaçant entre ces deux extrémités, il a essayé de présenter un régime (mis sans l'idéaliser) qui prenait des caractéristiques des deux extrémités(sans pour autant être au juste milieu) qui permettrait à chaque groupe qui a besoin de protection de la trouver au sein de la société internationale.

Le libéralisme et la globalisation de nos jours manque d'institutions, neutres, autonomes et surtout fortes. Ainsi, il faut emprunter du régime centralisateur bureaucratique la neutralité des procédures, la force des institutions afin de garantir une équité et une tolérance mondiale.

Portée de l'Ouvrage

*Apports :

-Cet ouvrage a le mérite d'intégrer une analyse sociologique nécessaire pour la philosophie politique(analyse de multiculturalisme, multi religion...)

-Il propose une réponse pertinente à la question de tolérance à partir d'une description des différents régimes (en analysant leur contexte historique) sans être lié à des principe ou modèle de sociétés ou de régimes.

*Limites

-L'analyse sociologique des situations est très empruntée du modèle américain ; le choix des exemples de régimes et de cas de tolérance n'est pas loin d'une certaine idéologie occidentale.

-Echec à trouver des traits marquants d'un régime tolérant

-Insuffisance des notions pratiques pour étudier la tolérance. En effet les six notions invoquées par Walzer ne sont pas exhaustives.

-L'illustration des régimes et des modèles de sociétés est parfois insuffisante et manquante d'objectivité d'analyse (Cas américain, le cas complexe d'Israël)

➔ La pertinence conceptuelle de l'ouvrage se dégrade au fur et à mesure que l'auteur essaye de " coller " au terrain.

Actualité de la Problématique

De nos jours d'échec du régime de tolérance internationale (société internationale) est plus flagrant, en effet la sphère des conflits internationaux s'élargit et on a tendance d'évoquer le choc des différences plutôt que la tolérance des différences.

